

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de langue  
vivante étrangère

S/c de Mme ou M. le Chef d'établissement

## Objet : Rentrée 2025

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs de langue vivante étrangère qui rejoignent l'académie.

Nous sommes également très heureux d'accueillir M. Pere ANDRES-SALOM, IA-IPR LVE-Espagnol, qui succède à Mme Catherine GUILLAUME, M. Cédric QUENNESSON, IA-IPR LVE-Chinois, qui succèdera dans le courant de l'année à Mme Isabelle PILLET, et Mme Lucille BAUDIN-SOUDA, IA-IPR LVE-Russe, qui prend la succession de Mme Christina AGUIBETOV.

**La [politique académique des langues](#) s'inscrit dans le cadre du « [PLAN LANGUES](#) »,  
dont le déploiement se poursuit en 2025-2026.**

Ce plan a vocation à consolider les enseignements de langue étrangère et en langue étrangère et à construire, partout où cela est possible, des parcours renforcés en langue vivante qui s'étendent de l'école (avec les dispositifs EMILE), en passant par le collège (DNL et LCE) jusqu'au lycée (section européenne, DNL hors SELO, section internationale, baccalauréat français international).

## POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DES LVE

Par cette lettre, nous partageons avec vous quelques jalons pour l'année qui s'annonce ; nous vous invitons par ailleurs à suivre régulièrement l'actualité des langues dans l'académie sur notre portail académique des langues (<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique198>), et notamment dans « l'Agenda des PolyglOT », ainsi que sur les comptes X (@LesPolyglOT, @AllemandOT, @anglais\_ot et @espagnol\_OT).

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement les professeurs qui s'emploient à animer ces réseaux avec diligence et efficacité.

## NOUVEAUX PROGRAMMES

Vous avez pu découvrir les nouveaux programmes de LVE qui entreront en vigueur de manière échelonnée à partir de cette rentrée. Vous retrouverez le diaporama de présentation, la foire aux questions et des ressources sur la page suivante du portail des langues : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique321>

Par ailleurs, nous vous proposerons dès la rentrée des temps de travail en présentiel : de plus amples informations sur les modalités d'organisation vous parviendront très prochainement par le biais de vos établissements et de la liste de diffusion.

IA-IPR

Tél : 02 38 79 39 10

Mél : [ce.ipr@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ipr@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint-Etienne, 45 043 ORLÉANS CEDEX

La discipline LV contribue également à la construction des savoirs et au développement des compétences visées par le programme EVARS dont les axes peuvent facilement être croisés avec les axes des programmes de LV.

## PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION 2025-2026

Vous aurez noté l'évolution des modalités d'inscription au plan académique de formation : seuls les dispositifs qui auront reçu le plus d'abonnements seront proposés à l'inscription.

Nous vous encourageons donc à **manifester très vite votre intérêt pour les formations que vous souhaitez voir mises en œuvre** en vous abonnant sur la page suivante : <https://www.ac-orleans-tours.fr/langues-litterature-124921>.

*Veuillez noter que l'abonnement ne vaut pas inscription : des campagnes d'inscription suivront au fil de l'année. Plus les abonnements seront nombreux, plus vous aurez de choix dans les dispositifs au moment des inscriptions. Pour ne manquer aucune étape, nous vous invitons à vous référer aux flash-infos envoyés par l'EAFC.*

## COLLÈGE

Les enseignements renforcés en LVE ont vocation à se développer (LVE et DNL), notamment dans la continuité des sections EMILE du 1<sup>er</sup> degré ou en amont des sections européennes, binationales et internationales au lycée.

### *Enseignement de langues et cultures européennes (LCE)*

De nombreux collèges proposent déjà cet enseignement, qui a vocation à se déployer plus largement encore sur chacun des niveaux du cycle 4.

Un guide académique est à votre disposition sur le portail des langues (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article54>), et nous vous encourageons à associer dans le projet plusieurs des langues vivantes enseignées dans l'établissement.

Pour rappel, tout projet d'ouverture pour la rentrée 2026 doit faire l'objet d'une demande par le chef d'établissement lors de l'enquête lancée par la Division académique des moyens à l'automne.

### *Enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) en collège*

Il est possible, en collège, de proposer l'enseignement d'une discipline en langue étrangère, dans le cadre prévu par l'article 5 de l'arrêté relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (cf. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000047437039/2023-04-14/>).

Vous trouverez sur la page suivante le document de guidage académique : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article55>.

Pour prétendre à la prise en charge d'un enseignement d'une discipline non linguistique au collège, le professeur de la DNL doit avoir été reçu :

- soit à la certification complémentaire (<https://www.ac-orleans-tours.fr/certifications-122258>),
- soit à la certification académique. Le dossier à renseigner pour cette dernière doit être présenté avant le vendredi 30 janvier 2026 : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article74>.

*Pour rappel, il n'existe plus de « section européenne » en collège depuis la rentrée 2016.*

### *Expérimentation sur le choix de la LVB en 5<sup>ème</sup>*

Afin de soutenir la diversité linguistique et de mieux répartir les effectifs entre les différentes langues, l'académie d'Orléans-Tours propose aux établissements qui le souhaitent une expérimentation permettant le choix de la LVB en classe de 5<sup>ème</sup>, après quelques semaines de découverte de toutes les LVB enseignées dans l'établissement. Les informations détaillées sur ce dispositif figurent sur la page suivante du portail des langues : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article84>.

Rappelons que l'entrée dans l'expérimentation est soumise à l'aval du chef d'établissement.

### **Anglais : test de positionnement Ev@lang en classe de 3<sup>ème</sup>**

Le test de positionnement Ev@lang se poursuivra cette année. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce test sur la page suivante du portail académique des langues, régulièrement actualisée : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article56>.

## **LYCÉE**

### **Évaluation**

Les grilles d'évaluation parues en août 2023 servent dorénavant pour le contrôle continu pendant tout le cycle terminal ainsi que pour la délivrance de l'attestation de langues.

Ces grilles sont à consulter sur le lien suivant : <https://eduscol.education.fr/document/46426/download> et à utiliser tout au long du cycle terminal. Elles peuvent également être exploitées avec profit en classe de seconde en adaptant le tableau de conversion.

Par ailleurs, le document de synthèse sur l'évaluation au baccalauréat est toujours à votre disposition sur le portail académique des langues vivantes à la page : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article884>.

Rappelons que l'évaluation conçue par les professeurs doit s'inscrire dans le cadre établi au sein de chaque lycée et fixé par le projet d'évaluation.

### **Sections européennes ou de langue orientale (SELO) et DNL hors SELO**

Le document de synthèse relatif aux sections européennes peut être consulté sur la page : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article60>. L'académie est dotée d'une banque numérique de sujets, partiellement renouvelée chaque année.

Tout projet de modification de la carte des sections européennes ou DNL hors section européenne doit faire l'objet d'un signalement par le chef d'établissement lors de l'enquête lancée par la Division académique des moyens à l'automne.

Rappelons ici que :

- pour exercer en section européenne, le professeur de DNL doit obligatoirement être titulaire de la certification complémentaire (cf. <https://www.ac-orleans-tours.fr/certifications-et-habilitations-122258>) ;
- pour enseigner une DNL hors section européenne, le professeur doit être titulaire soit de la certification complémentaire, soit de la certification académique (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article75>).

### **Sections internationales (SI) et Baccalauréat français international (BFI)**

En cette rentrée 2025, 2 écoles primaires, 5 collèges et 3 lycées proposent une section internationale (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article170>) et 7 lycées proposent une section Baccalauréat français international (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article37>).

Nous vous encourageons très fortement à présenter ces sections à vos élèves et à inviter les plus motivés à s'y engager.

## BTS

La rénovation des BTS se poursuit : vous trouverez les référentiels mis à jour sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>

Nous vous rappelons que, désormais, les sujets des épreuves orales ponctuelles pour les langues obligatoires sont à choisir dans la banque nationale de sujets (la BNSL). Les sujets ayant vocation à y rester plusieurs années, il convient de ne pas les utiliser pour les entraînements et les évaluations en classe en CCF.

Les sujets des épreuves orales pour les langues facultatives ne relèvent plus d'une banque académique. Leur conception incombe aux professeurs examinateurs. Nous vous invitons à consulter l'espace Tribu « BTS-LVE Orléans-Tours - Espace de mutualisation pour les professeurs » dans lequel vous trouverez tous les éléments de cadrage nécessaires pour concevoir des sujets conformes aux référentiels, et à y déposer au fil de l'année des sujets pour les spécialités de BTS dans lesquelles vous enseignez. Ceux-ci pourront être téléchargés et utilisés par les examinateurs pour la session 2026.

## CERTIFICATIONS EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Les certifications se poursuivront en 2025-2026. Elles seront ouvertes :

- en allemand, à tous les élèves volontaires de 3<sup>ème</sup>, de seconde et de première ;
- en anglais, aux élèves de terminale de section européenne, aux élèves de terminale de section internationale, aux élèves de terminale inscrits dans l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) anglais et LLCER anglais monde contemporain, ainsi qu'aux étudiants en 2<sup>ème</sup> année du BTS agricole option technico-commercial.
- en chinois, à tous les élèves sinisants volontaires.
- en espagnol, aux élèves de seconde de section européenne des lycées généraux et technologiques ainsi qu'aux élèves de première des sections européennes d'espagnol des lycées professionnels.
- en italien, à tous les élèves de seconde des élèves en ESABAC.

En allemand, anglais et espagnol, les épreuves écrites se dérouleront le mardi 10 mars 2026 au matin et les épreuves orales devront être organisées entre le 28 janvier et le 03 avril (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique261>).

## SEMAINE DES LANGUES

L'académie d'Orléans-Tours vous proposera un programme complet pour célébrer la semaine des langues vivantes et vous réserve quelques nouveautés !

Les dates et ce programme vous seront communiqués à la rentrée des vacances de la Toussaint. Pour patienter, vous pouvez retrouver les concours et les palmarès des années précédentes sur la page suivante : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique250>.

Nous vous engageons très vivement à inscrire vos élèves à ces différents dispositifs, qui ont chacun vocation à fournir un prolongement aux séquences conduites en cours et représentent autant d'occasions de promouvoir le plaisir d'apprendre les langues et de contribuer à la formation générale de l'élève.

## MOBILITÉS

### *Programmes de mobilité*

La rubrique « Mobilité » de notre portail recense les différents types de mobilités que nous vous invitons à promouvoir auprès de vos élèves : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique216>.

IA-IPR

Tél : 02 38 79 39 10

Mél : ce.ipr@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Etienne, 45 043 ORLÉANS CEDEX

Par ailleurs, la circulaire du 16 juillet 2024 portant sur l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics (cf. <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>) rappelle que les professeurs peuvent recourir au financement participatif via *La Trousse à projets*, plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques créée à l'initiative du ministère.

Enfin, rappelons que l'arrêté du 04 août 2022 inscrit la reconnaissance des périodes de mobilité internationale dans le parcours des élèves (cf. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150690>).

### **Assistants**

Les assistants étrangers de langue vivante seront accueillis le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à Orléans. Cette année, les professeurs référents n'accompagneront pas les assistants, mais ils trouveront toutes les informations utiles sur les pages suivantes de notre portail : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique239> et un temps en distanciel leur sera proposé pour répondre à leurs questions.

Ils pourront par ailleurs trouver des informations plus détaillées concernant l'accueil des assistants sur le document d'auto-formation suivant (environ 40 minutes) : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article47>

Enfin, nous ne saurions conclure sans adresser nos très vifs remerciements à tous les professeurs qui, en tant que tuteurs, formateurs, webmestres, IAN, chargés de mission d'inspection, professeurs référents pour les assistants et jurys des concours académiques de la semaine des langues, contribuent à nourrir la culture interlangue, à faire rayonner la discipline LVE et à conforter son rôle légitime dans l'école de la République.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement indéfectible au service de ces valeurs et restons à votre écoute tout au long de l'année.

À vous tous, nous souhaitons une excellente année scolaire !

### **Le groupe des IA-IPR de Langue vivante étrangère**

Muriel PHILIPPE – IA-IPR LVE-Allemand

Bruno BOUCHARD – IA-IPR LVE-Anglais

Elsa DELCUZOUL – IA-IPR LVE-Anglais

Christophe GOARANT – IA-IPR LVE-Anglais

Stéphane KRAITSOWITS – IA-IPR LVE-Anglais

Dounia ZEBIB – IA-IPR LVE-Arabe

Isabelle PILLET – IA-IPR LVE-Chinois

Cédric QUENNESSON – IA-IPR LVE-Chinois

Pere ANDRES-SALOM – IA-IPR LVE-Espagnol

Carine FAUVET – IA-IPR LVE-Espagnol

Marianne URBANET – IA-IPR LVE-Italien

Vincent RAMIRO – IA-IPR LVE-Japonais

Isabelle LEITE-TEIXEIRA – IA-IPR LVE-Portugais

Lucille BAUDIN-SOUDE – IA-IPR LVE-Russe